

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRONDISSEMENT
DE LORIENT

MAIRIE DE LARMOR-PLAGE

mis en ligne le 31 octobre 2023

ARRETE MUNICIPAL N°13106 DU 31 OCTOBRE 2023

OBJET :

LE MAIRE DE LARMOR-PLAGE,

ACCES INTERDIT SUR
LES SENTIERS
COTIERS

Du mercredi 1^{er} au jeudi
02 novembre 2023

- Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2211-1 et suivants,
- Vu le code de la Route,
- Vu l'annonce de la tempête « CIARAN », qui s'annonce très agitée avec des déferlements de fortes vagues, qui risquent d'engendrer des submersions par franchissements de paquets de mer sur les zones les plus exposées du littoral sur la commune de Larmor-Plage,
- Considérant que pour des raisons de sécurité, il importe d'y interdire la circulation des piétons ainsi que le stationnement éventuel des véhicules.

ARRETE

ARTICLE 1 : A partir du mercredi 1^{er} novembre de 12h00 au jeudi 02 novembre à 22h00, l'accès et la circulation des piétons seront strictement interdits sur les 4 sentiers côtiers (en pied et en crête) suivants : Secteur des Mouettes, à hauteur de l'encroisement poste de secours et escalier ; Secteur Promenade de l'Océan, devant le Fort ; Secteur Promenade de Port-Maria ; Secteur Digue de la Nourriguel.

Le stationnement sera également interdit sur 15 emplacements sur 2 secteurs : Place de la Nourriguel et Bld de la Nourriguel.

ARTICLE 2 : Un affichage sera mis en place par la Police Municipale, sur des ganivelles, positionnées à chaque entrée de secteur, par les services techniques de la commune.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour ampliation,
Patricia Jaffré

La 1^{ère} adjointe,
Elue à la sécurité,
Patricia JAFFRE



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE LARMOR-PLAGE' at the top and 'MORBIHAN' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower and a figure. The signature is written across the stamp, partially obscuring it.